

2 Politique

Conseil national de la Démocratie/ Fin de la 4e session ordinaire
Sous le sceau de la " réorganisation " du CND



Vue partielle de l'assistance à l'ouverture des travaux.



Me Séraphin Ndaot Rembogo clôturant la 4e session ordinaire du CND.

J.K.M
 Libreville/Gabon

Plus tôt que prévu, les travaux se sont achevés, hier, avec en folle de fond les nouvelles missions qui devraient échoir, à terme, à cet organisme consultatif et permanent.

PLUTOT que le 22 décembre, c'est finalement, hier, que se sont achevés les travaux de la 4e session ordinaire du Conseil national de la Démocratie (CND) au siège de cette institution, sis au Boulevard Triomphal, dans le 2e arrondissement de la commune de Libreville. Si aucune raison

officielle n'a été avancée pour justifier le raccourcissement de ces assises, de l'avis de nombreux participants, celui-ci serait dû aux difficultés budgétaires auxquelles fait face actuellement le CND. Ces dernières, on se rappelle, avaient été largement évoquées par le président du CND, Me Séraphin Ndaot Rembogo, mardi dernier, à l'hôtel Radisson Blu, à l'ouverture des travaux. Il avait, en effet, laissé entendre qu'au cours de cette année, le budget de fonctionnement du CND a connu une baisse de plus de 75%. D'un peu plus de 914 millions de nos francs en 2016, celui-ci s'élève, au cours de cet exercice bud-

gétaire, à la somme de 237,5 millions de francs. Ce qui, avait-il ajouté, a rendu impossible la tenue de la session plénière ordinaire prévue au premier trimestre de chaque année, tout en altérant considérablement le fonctionnement de l'institution dont il a la charge. Qu'à cela ne tienne, dans son allocution de clôture, Me Séraphin Ndaot Rembogo a salué le travail abattu par l'ensemble des participants, en moins vingt-quatre heures, à l'ombre de " la réorganisation " que devrait connaître le CND à l'aune des conclusions du Dialogue politique tenu, à Angondjé, dans la banlieue nord de Libre-

ville, du 12 avril au 26 mai 2017. Du protocole d'accord de ce conclave, il ressort notamment que les missions du CND devraient être élargies en lui conférant, notamment, des attributions liées à " la promotion d'un consensus autour des questions d'intérêt national et des principes républicains, la contribution au renforcement de l'unité nationale par l'enracinement de la culture du pluralisme et de la tolérance politique; la promotion des relations entre les partis politiques, etc". Tout en rendant obligatoire l'examen des avis du CND par les destinataires (Chef de l'État, président des deux Chambres du Parle-

ment et de la Cour constitutionnelle), en fixant la durée du mandat des membres à quatre ans, etc. C'est dire que, après traduction en textes législatifs et réglementaires des Actes du Dialogue politique, le CND devrait davantage jouer son rôle de régulateur et de promoteur de la démocratie dans notre pays. D'autant que, a clamé Me Séraphin Ndaot Rembogo, " c'est en cette réorganisation que je voudrais particulièrement apprécier votre franche collaboration afin qu'en 2018, le CND relève les nombreux défis politiques qui se profilent à l'horizon". Dans tous les cas, à les entendre, au cours de leur

rencontre, les membres du CND ont pris acte de la dernière décision de la Cour d'appel de Libreville attribuant la paternité de l'Alliance démocratique et républicaine (Adere) à l'ancien vice-président de la République, Didjob Divungi Di Dingo. Selon eux, désormais, c'est ce dernier et ses partisans qui sont habilités à parler au nom de cette formation politique. Et non l'ancien ministre de l'Éducation nationale, Florentin Mousavou, et ses troupes. De même, ils ont noté la fusion du Front pour l'unité nationale et le développement (Fundu) et le Rassemblement Héritage et modernité.

A propos de l'agression samedi dernier contre deux Danois
S'en tenir aux canaux officiels

Martina ADA METOULE
 Libreville/Gabon

C'est ce qu'a laissé entendre le porte-parole de la présidence de la République Ike Nguouoni, hier, lors de sa traditionnelle conférence de presse hebdomadaire. L'orateur se justifie en évoquant les faits " non avérés et non vérifiés " qui circulent de bouche à oreille sur les réseaux sociaux. Non sans condamner cet " acte lâche et odieux", le porte-parole a également évoqué d'autres sujets d'actualité.



Le porte-parole de la présidence de la République face aux journalistes.



Ike Nguouoni abordant le sujet de l'agression des deux Danois.

SUITE à l'attaque contre deux Danois samedi dernier à Libreville, la présidence de la République a réagi hier par la voix de son porte-parole, Ike Nguouoni. Face à la presse nationale et internationale, Celui-ci a donné la position de la première institution du pays. Non sans condamner " fermement ce crime odieux, lâche et barbare", Ike Nguouoni a appelé l'opinion publique à s'en tenir "uniquement" aux canaux officiels de "l'exécutif".

Il a insisté en indiquant que cette attaque contre les deux reporters de la chaîne thématique américaine, National Geographic, a laissé place à diverses interprétations. Et, a-t-il ajouté, " dans certains cas à des conclusions hâtives qui nourrissent les amalgames ici et là...". D'où, son appel à la responsabilité et à la vigilance des médias et des populations. Dans la même lancée, le porte-parole de la prési-

dence de la République a indiqué que, depuis cet événement regrettable, l'Etat a été " particulièrement réactif et efficace en interpellant l'individu, en le mettant hors d'état de nuire... Et, en diligenter une enquête pour faire la lumière sur les conditions dans lesquelles a été commis cet acte lâche". Sur un tout autre plan, l'interlocuteur des journalistes a évoqué une question de santé relative à la poliomyé-

lite. Sur ce sujet, Ike Nguouoni a informé l'opinion publique de ce que, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a certifié le Gabon " pays libre de la polio". C'était à l'occasion de la réunion de la Commission régionale pour la certification de l'éradication de la poliomyélite en Afrique (CRCA) qui s'est tenue du 11 au 14 décembre à Yaoundé au Cameroun. Fort de cela, l'exécutif se réjouit ce d'autant que, ladite

certification vient " consacrer de longues années d'efforts de notre pays en matière de santé, notamment de la santé des enfants, un sujet sur lequel le président de la République, ainsi que la première Dame, Mme Sylvia Bongo Ondimba, sont particulièrement impliqués". Toutefois, il a invité les uns et les autres à " ne pas baisser la garde". Pour éradiquer durablement cette maladie infectieuse, nous en

appelons à la responsabilité de tous, et en premier lieu des familles". Au final, d'autres sujets d'actualité ont été abordés. Entre autres, la participation du Gabon au récent One planet Summit de Paris, avec pour objectif de définir les moyens concrets de la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat. La grève des magistrats a également été évoquée par le porte-parole de la présidence.